

DEMANDE DE DISPENSE

(art. 18, al. 3 OFPr du 19 novembre 2003)

(art. 15 OMPPr du 24 juin 2009)

**DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,
DE LA DIGITALISATION ET DES SPORTS**SERVICE DES FORMATIONS
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES**Profession et orientation sur
laquelle porte la demande :**Voie de formation : AFP CFC CFC + Maturité

École concernée :

CIFOM : EAA EPCy ESTER ET**CPLN :** EAM EMTN EPC ETAutres : **CPMB** **LJP** **Hors canton, école :**

En raison de ses qualifications antérieures, la personne en formation souhaite bénéficier d'une dispense de branche pour les cours professionnels, de maturité professionnelle et/ou pour la procédure de qualification (examens de fin d'apprentissage ou de maturité professionnelle).

1. Coordonnées de la personne en formation :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

NPA : _____

Localité : _____

N° tél. : _____

N° mobile : _____

Courriel : _____

2. Formations antérieures :Titres obtenus : _____
_____**Merci de joindre une copie des justificatifs au présent formulaire.****3. Entreprise formatrice actuelle :**

Raison sociale : _____

Adresse et localité : _____

Années de début et de fin d'apprentissage :

de _____

à _____

4. La demande est déposée pour :	Décisions			
	Demande de dispense pour :		École	OFAP
	Les cours	La procédure de qualification (examen)	Dispense des cours	Dispense de la procédure de qualification
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

5. Remarques de la personne en formation :

Lieu et date :

Signature de la personne en formation :

Ce document dûment complété et signé doit être déposé, avec les annexes, au secrétariat de l'école

Remarques de l'école professionnelle :

Le test de français pour personnes allophones a été effectué et validé par l'école, selon la directive interne N° 47 du 9 janvier 2018

Date :

Timbre et signature de l'école professionnelle :

Remarques de l'office des apprentissages - OFAP :

Date :

Timbre et signature de l'Office des apprentissages :

Cette dispense est accordée sur la base du règlement ou de l'ordonnance en vigueur lors de la signature de ce document. *La présente décision peut faire l'objet d'un recours, dans les 30 jours, en double exemplaire, auprès du Département de la formation, de la digitalisation et des sports, Château, 2001 Neuchâtel.*
Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et les moyens de preuve éventuels. Un émolument est en principe perçu lors du dépôt du recours, à titre d'avance de frais. En cas de rejet, même partiel du recours, des frais peuvent être mis à la charge de son auteur.

Ce document est retourné en copie à :

personne en formation entreprise formatrice école professionnelle

Service des formations postobligatoires et de l'orientation – Office des apprentissages

Espacité 1 – CP – 2301 La Chaux-de-Fonds

SFPO / août 2021 / pyr